

PROTOCOLE POUR LES INSPECTIONS EN PRÉSENTIEL EN CONTEXTE DE PANDÉMIE (COVID-19)

15 septembre 2020 (1^{re} version¹)

CONTEXTE

Suivant les directives de la santé publique pour limiter la propagation de la COVID-19, les inspections professionnelles en optométrie ont été annulées à partir de la mi-mars 2020. Suite à la reprise des activités optométriques régulières le 1er juin 2020, l'inspection professionnelle doit également reprendre, dans sa mission de protection du public. Un projet-pilote de téléinspection a été mis sur pied et débutera à l'automne 2020, mais les procédures ne sont pas encore établies et applicables à l'ensemble des inspections. Les inspections en présentiel doivent donc également reprendre. Puisque l'Ordre des optométristes du Québec a la santé de ses membres et de ses employés à cœur, différentes mesures de protection devront être appliquées de part et d'autre pendant l'inspection, afin de limiter la propagation de la COVID-19

Questionnaire état de santé pré-inspection

- Un questionnaire de santé relié à la COVID-19 sera envoyé par courriel la veille de l'inspection et devra être signé électroniquement avant la visite de l'inspecteur (voir annexe 1)
- L'inspecteur devra également signer ce formulaire avant de se présenter en bureau.
- L'inspection devra être reportée si l'inspecteur ou l'optométriste inspecté éprouve des symptômes reliés à la COVID-19, ou est suspecté d'avoir été en contact rapproché avec une personne atteinte de la COVID-19.

Hygiène des mains (HDM)/ eau savonneuse ou friction hydro-alcoolique

- Chaque personne impliquée dans l'inspection devra procéder à l'HDM dès l'entrée dans la clinique (voir annexe 2)
- La personne responsable de sortir les dossiers devra procéder à l'HDM avant et après la manipulation des dossiers.
- L'inspecteur et l'optométriste inspecté devront procéder à l'HDM avant et après la manipulation des dossiers.

¹ Prenez note que ce protocole est basé sur l'information disponible au moment de sa rédaction. Puisque la situation et les connaissances sur la Covid-19 évoluent, les recommandations formulées dans ce document sont sujettes à modifications.

- L'inspecteur et l'optométriste inspecté devront procéder à l'HDM toutes les 30-60 minutes.

Distanciation sociale

- Dans la mesure du possible, favoriser une distance entre l'inspecteur et l'optométriste inspecté (ex : conserver une distance lors de la discussion qui ne requiert pas la manipulation des dossiers et/ou d'instruments).
- Dans la mesure du possible, favoriser de faire l'inspection dans une pièce grande et aérée (salle de conférence, salle à dîner...).
- Si l'inspection doit se faire dans une petite pièce fermée, prendre une pause toutes les 30-60 minutes afin d'aérer la pièce et faire un changement d'air.
- Dans la mesure du possible, minimiser les contacts avec les outils présentés par l'inspecteur (ex : ipad pour montrer les photos...)
- Éviter de partager des objets (stylos...)
- Respecter l'étiquette respiratoire (voir annexe 3)
- L'inspecteur doit apporter ses propres effets personnels (crayons, bouteille d'eau...)
- Le nombre de dossiers à analyser a été réduit afin de limiter le temps de l'inspection sans affecter la qualité de l'inspection. Si jugé nécessaire, l'inspecteur fera sortir d'autres dossiers pour analyse.

Équipement individuel de protection

- L'inspecteur et l'optométriste inspecté devront porter un masque médical en tout temps pendant l'inspection (voir annexe 4)

Désinfection

- La salle où se déroule l'inspection doit être nettoyée avec les produits appropriés (consulter le site de Santé Canada) avant et après l'inspection, de même que tous les instruments utilisés pendant l'inspection.

ANNEXE 1 - QUESTIONNAIRE

1. Avez-vous reçu un diagnostic positif de Covid-19* ou êtes-vous en isolement à cause d'une suspicion de Covid-19 ? * à moins d'être déclaré guéri par un médecin ou infirmière selon les critères de l'INSPQ	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
2. Au cours des 3 dernières semaines, avez-vous été en contact étroit avec un cas confirmé ou suspecté de la COVID-19 ou un voyageur symptomatique?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
3. Avez-vous voyagé à l'extérieur du Canada au cours des 3 dernières semaines ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
4. Avez-vous 1 des symptômes suivants : a. Fièvre (température $\geq 38^{\circ}\text{C}$) ? b. Toux récente ou toux chronique exacerbée ? c. Difficulté respiratoire ? d. Perte d'odorat sans congestion nasale ou sans perte de goût ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
5. (Si tout est négatif au point 4) Avez-vous au moins 2 des symptômes suivants : a. 1 symptôme général (douleurs musculaires, maux de tête, fatigue intense, perte d'appétit) ? b. Mal de gorge c. Diarrhée	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Signature :	Date :

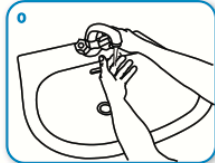
À l'heure de la rédaction de ce document, toute question à laquelle une personne répond OUI la rend suspect COVID-19

Le lavage des mains - Comment ?

LAVER LES MAINS AU SAVON ET A L'EAU LORSQU'ELLES SONT VISIBLEMENT SOUILLEES
SINON, UTILISER LA FRICTION HYDRO-ALCOOLIQUE POUR L'HYGIENE DES MAINS !



Durée de la procédure : 40-60 secondes



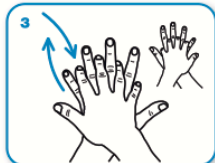
0 Mouiller les mains abondamment



1 Appliquer suffisamment de savon pour recouvrir toutes les surfaces des mains et frictionner :



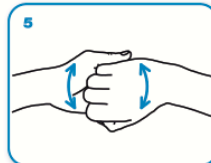
2 Paume contre paume par mouvement de rotation,



3 le dos de la main gauche avec un mouvement d'avant en arrière exercé par la paume droite, et vice versa,



4 les espaces interdigitaux paume contre paume, doigts entrelacés, en exerçant un mouvement d'avant en arrière,



5 les dos des doigts en les tenant dans la paume des mains opposées avec un mouvement d'aller-retour latéral,



6 le pouce de la main gauche par rotation dans la paume refermée de la main droite, et vice versa,



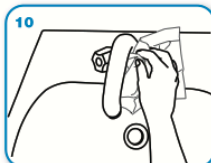
7 la pulpe des doigts de la main droite par rotation contre la paume de la main gauche, et vice versa.



8 Rincer les mains à l'eau,



9 sécher soigneusement les mains avec une serviette à usage unique,



10 fermer le robinet à l'aide de la serviette.



11 Les mains sont prêtes pour le soin.

WORLD ALLIANCE
for PATIENT SAFETY

L'OMS remercie les Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG), en particulier les collaborateurs du service de Prévention et Contrôle de l'Infection, pour leur participation active au développement de ce matériel.
Octobre 2006, version 1.

Organisation
mondiale de la Santé

Toutes les précautions ont été prises par l'OMS pour vérifier les informations contenues dans la présente publication. Toutefois, le document est diffusé sans garantie, explicite ou implicite, d'aucune sorte. L'interprétation et l'utilisation des données sont de la responsabilité du lecteur. L'OMS ne saurait en aucun cas être tenue pour responsable des dommages qui pourraient en résulter.

ANNEXE 3 – ÉTIQUETTE RESPIRATOIRE

PROTÉGEZ LA SANTÉ DES AUTRES !

Tousser ou éternuer sans contaminer



1

Couvrez votre bouche et votre nez avec un mouchoir de papier lorsque vous toussiez ou éternuez.



2

Jetez le mouchoir de papier à la poubelle.



3

Si vous n'avez pas de mouchoir de papier, toussiez ou éternuez dans le pli de votre coude ou le haut de votre bras.




4

Lavez-vous les mains souvent. Si vous n'avez pas accès à de l'eau et du savon, utilisez un produit antiseptique.

SI VOUS ÊTES MALADE, ÉVITEZ DE RENDRE VISITE À VOS PROCHES.

Québec.ca

Votre
gouvernement

Québec 

19_201718 - © Gouvernement du Québec, 2019

ANNEXE 4 – COMMENT METTRE UN MASQUE

PROTÉGEZ LA SANTÉ DES AUTRES !

Comment mettre un masque



1

Mettez le masque en plaçant le bord rigide vers le haut.



2

Moulez le bord rigide du masque sur le nez.



3

Abaissez le bas du masque sous le menton.

CHANGEZ LE MASQUE LORSQU'IL EST MOUILLÉ.

msss.gouv.qc.ca/grippe

Santé
et Services sociaux
Québec 

12-3017-0004 - © Gouvernement du Québec, 2012